

## **AVIS PUBLIC**

---

### **DÉPÔT DES RAPPORTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIMES DE RETRAITE DE LA VILLE DE SHERBROOKE**

---

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES,**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

**QUE** lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 19 janvier 2015, le rapport de la situation financière du régime de retraite des employées et employés de la Ville de Sherbrooke et le rapport de la situation financière du régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Sherbrooke seront déposés conformément à l'article 57 de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15);

**QUE** chacun de ces rapports doit notamment contenir les informations suivantes :

1. le résumé des principales dispositions du régime;
2. la valeur de l'actif du régime;
3. la valeur du passif du régime;
4. le déficit ou le surplus imputable aux retraités;
5. le déficit ou le surplus imputable aux participants actifs;
6. la cotisation d'exercice payable par l'organisme municipal et celle payable par les participants actifs, exprimés en pourcentage de la masse salariale;
7. la cotisation d'équilibre;
8. la masse salariale des participants actifs;
9. la valeur de l'indexation de la rente des retraités et des participants actifs, le cas échéant.

**DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20<sup>e</sup> jour de décembre 2014.**

M<sup>c</sup> Line Chabot  
Greffière adjointe

---